Modernisation de l'Office national de l’énergie

Considérations en vue d'un organisme de réglementation de l'énergie moderne

Conférence de la Coalition pour les accords sur des revendications territoriales

Le 15 novembre 2017

Canada

Aperçu

- Faire le point sur le processus d'examen de la modernisation de l'ONE
- Discuter de l'orientation proposée pour la modernisation de l'ONE actuellement
- Donner un aperçu des prochaines étapes

Contexte : processus de modernisation de l'ONE

- Le ministre des Ressources naturelles a reçu le mandat de « *moderniser l'ONÉ pour veiller à ce que sa composition reflète les opinions régionales et qu'il dispose d'une expertise suffisante dans certains domaines, par exemple la science environnementale, le développement communautaire ainsi que les connaissances traditionnelles autochtones* ».
- **Le 8 novembre 2016**, le ministre Carr établit un comité d'experts formé de cinq membres afin d'examiner la Loi sur l'ONÉ.
  - Dans le cadre du mandat du comité d'experts, on a demandé au comité de se concentrer sur un ensemble de questions liées à la structure, au rôle et au mandat de l'Office en vertu de la Loi sur l'ONÉ.
- **De janvier à mars 2017**, le comité d'experts se rend dans dix villes d'un bout à l'autre du pays afin d'entendre environ 1 200 participants.
- **Le 15 mai 2017**, le comité d'experts présente son rapport, qui comporte 26 recommandations sur sept thèmes principaux.
  - La publication du rapport a été suivie d'une période de commentaires de 30 jours

Document de travail

- Le 29 juin 2017, le gouvernement du Canada a publié un document de travail qui souligne les réformes potentielles envisagées pour regagner la confiance et moderniser les processus environnementaux et réglementaires du Canada
- Il repère les propositions de modification à la réglementation en matière d'énergie et au processus d'examen pour les projets réglementés par l'ONE qui s'appuient sur le rapport du comité d'experts sur la modernisation de l'ONE

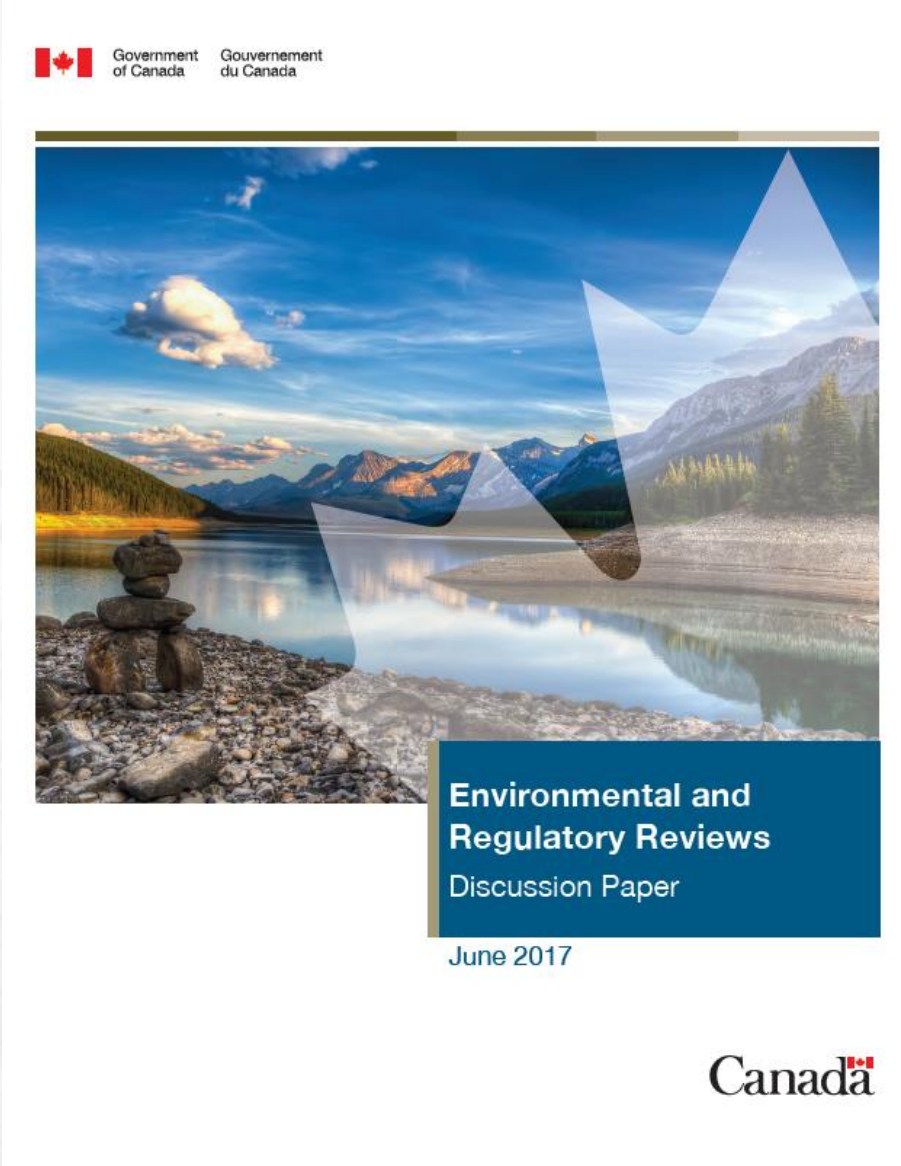

Ce que nous avons entendu : collectivités autochtones

- Les projets réglementés par l'ONÉ ont le potentiel d'améliorer les conditions socio-économiques des communautés, mais plusieurs sont sceptiques en raison des risques et des impacts que présentent ces projets
- Ces dernières années, les communautés autochtones ont senti que leurs enjeux étaient pris en considération à la dernière minute dans les processus réglementaires de l'ONÉ
- Malgré les défis, les peuples autochtones souhaitent participer et jouer un rôle de premier plan, sans devoir « prouver » leurs droits
- Recherchent une relation de nation à nation avec le Canada, fondée sur le respect mutuel et la reconnaissance d'objectifs et de valeurs partagés
- Recherchent une participation significative, dès le début du processus, pour apporter leur expérience afin d'aider le Canada à faire face aux défis énergétiques et environnementaux

Ce que nous avons entendu

Les présentations des signataires de traités modernes ont particulièrement mis l'accent sur :

- L'importance de la reconnaissance de leur compétence et de possibilités accrues d'harmonisation des processus des traités et des processus fédéraux
- L'importance du savoir autochtone
- L'importance d'un échange de renseignements suffisant et en temps opportun
- Le soutien en vue de la représentation des Autochtones et de membres diversifiés, dont une représentation régionale, parmi les membres du conseil
- La consultation en début de processus est essentielle

Modernisation de l'Office national de l’énergie

Modifications potentielles à l'étude

Canada

1. Mandat

Objectif : Que le mandat de l'ONE modernisé soit aligné sur des activités politiques fédérales et soutenu par ces activités

De	À
• Examens de l'ONE utilisés comme forum de discussion politique • Responsabilité diffuse à l'égard de l'information sur l'énergie	• Utiliser les forums de dialogue politique existants pour **définir le cadre de politique énergétique fédéral** en dehors des audiences sur les projets • Élaborer un nouveau modèle d'information actuelle et crédible **sur l'énergie** • Ajouter des dispositions législatives pour réglementer les **projets d'énergie renouvelable extracôtiers** et les lignes de transport d'énergie associées dans les zones extracôtières fédérales

2. Gouvernance

Objectif : Mettre en place des mécanismes de gouvernance modernes et efficaces

De	À

• Inquiétudes quant à la possibilité que l'ONE ait une préférence pour l'industrie	• Séparer les fonctions d'attribution et d'exploitation en
	  • **Séparant les rôles** de premier dirigeant et de président de l'Office, actuellement tenus par la même personne
	  • Créant un **conseil d'administration** semblable à celui d'une entreprise
	  • Créant des **commissaires aux audiences** distincts
	• Améliorant la **diversité** des membres de l'Office et des commissaires aux audiences grâce à une matrice de compétences, qui inclut une exigence en matière d'expertise en **savoir autochtone**
	• Éliminer des **exigences de résidence** pour les membres de l'Office et les commissaires aux audiences

3. Participation des Autochtones et relation de nation à nation

Objectif : Faire en sorte que les droits autochtones soient reconnus et que l'ONE modernisé participe pleinement à la démarche du gouvernement du Canada pour instaurer une relation de nation à nation

De	À
• Les processus de consultation sont jugés inadéquats • La consultation est vue comme étant trop axée sur les examens de projet	• Créer des possibilités de dialogue avec les peuples autochtones sur les **enjeux politiques** principaux • **Consultation en début de processus et en continue** des peuples autochtones • Permettre à l'organisme de réglementation de mieux **soutenir le processus de consultation de la Couronne** dans des domaines clés de son mandat • Renforcer l'approche permettant aux peuples autochtones de **renforcer leurs capacités** de participation aux processus réglementaires et aider à coordonner les consultations de la Couronne • Améliorer l'**aide financière aux participants** afin de simplifier les processus de demande de financement et d'allonger la liste des activités admissibles • Clarifier les **rôles et responsabilités** en matière de consultation pour toutes les parties • Intégrer le **savoir autochtone** dans les audiences et les activités liées au cycle de vie

4. Processus décisionnel

Objectif : Établir des processus décisionnels transparents, efficients et efficaces

De	À
• Possibilités limitées pour le public de participer aux divers processus de l'ONE • Échéanciers serrés pour les grands projets • Manque de transparence	• Offrir des **possibilités ouvertes de participation du public** aux évaluations et aux examens réglementaires • Changer la définition pour la **détermination de l'intérêt public** pour y inclure des considérations sur l'environnement, la sécurité, des considérations d'ordre social, relatives à la santé et aux peuples autochtones • Encourager l'élaboration d'**accords de coopération** avec les compétences intéressées

5. Sécurité et protection de l'environnement

Objectif : Renforcer les opérations de l'ONE visant à accroître la transparence et à améliorer la sécurité et la protection environnementale.

De	À
• Rares occasions de participation du public et des peuples autochtones • Préoccupations à savoir si l'ONE possède les outils nécessaires pour assurer la protection environnementale et la conformité réglementaire	• Élargir le rôle des peuples autochtones dans la **surveillance des infrastructures énergétiques** • Améliorer les **mesures de sécurité et de sûreté** pour protéger les infrastructures énergétiques

Prochaines étapes

- Dans le cadre d'un effort de participation élargie, les représentants du gouvernement continueront de travailler ensemble pour partager de l'information, recueillir des opinions au sujet du document de travail et de la vision qu'il propose

- Les commentaires reçus sont examinés dans le cadre de l'élaboration de mesures législatives et de politiques mises de l'avant à des fins de considération

- La participation se poursuivra bien après cette date, au fur et à mesure que des mesures réglementaires, de politiques et de mise en œuvre seront élaborées